



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 30 novembre 2016

Communiqué de presse

Par décret n° 2016-516 du 26 avril 2016, les épreuves théoriques générales (ETG) du permis de conduire peuvent être organisées par les services de l'État et par des organismes agréés.

A ce jour, quatre opérateurs ont été agréés par le ministère de l'intérieur :

- Le Groupe La Poste,
- La société SGS AUTOMOTIVE SERVICES,
- La société Pearson Professional Assessments Limited - Pearson VUE,
- la société BUREAU VERITAS.

La Poste est le premier établissement à avoir déposé sa déclaration préalable auprès du Préfet. En novembre 2016, elle a ouvert un site à Dillon, avenue Djibaou à Fort-de-France, dans ses propres locaux. Deux autres seront ouverts à Trinité en décembre 2016 et à Ducos en janvier 2017, afin de garantir des places d'examens théoriques supérieures à l'offre actuelle des services de l'État.

Le second opérateur, la société SGS sera également présente à Schoelcher et Ducos en décembre 2016.

Dans ce cadre d'évolution, les centres d'examens théoriques organisés par l'éducation routière à Schoelcher, Trinité et Rivière-Salée seront fermés respectivement au 30 novembre, au 15 décembre 2016 et au 31 janvier 2017.

Cette externalisation ne vise que l'organisation matérielle de l'examen, l'État restant seul responsable des questions posées et de la correction des épreuves. En aucun cas, l'organisme agréé ne sera juge de la compétence du candidat.

Les prestataires agréés pour cette mission seront chargés d'organiser les épreuves conformément au cahier des charges, établi par l'administration, en faisant appel à des personnels répondant à des conditions d'honorabilité, de compétence, d'impartialité et d'indépendance. L'agrément pourra être retiré ou suspendu en cas de manquement à ces obligations.

Contact réservé aux médias :

Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Préfet de la martinique*